

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à					
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	
10 h. 25 ^m matin.	4 h. 40 ^m matin.	6 h. 45 ^m matin.	7 h. 17 ^m matin.	7 h. 50 ^m matin.	9 h. 11 ^m matin.	11 h. 42 ^m matin.	9 h. 52 ^m matin.	12 h. 51 ^m matin.	
5 h. » soir.	1 » 00 » soir.	2 » 41 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 10 ^m soir.	5 » 45 ^m soir.	4 » 39 ^m »	
10 h. 21 »	5 » 45 » »	7 » 39 » »	9 » 22 » »	9 » 41 » »	—	4 h. 41 ^m matin.	11 » 7 » »	2 » 58 ^m soir.	

Train de marchandises facultatif : {Départ de Cahors — 5 h. «^m matin.
{Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire. {Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
{Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, 13 Novembre.

Quand on sème le vent, on recueille les tempêtes. Telle est la triste réflexion qui se présente, en lisant le résumé de la séance de jeudi, à la Chambre des députés.

Après l'expulsion de M. Baudry-d'Asson, qui persistait à siéger malgré la mesure disciplinaire prise à son égard, la Chambre a voté l'ordre du jour suivant :

« La Chambre approuvant les actes du gouvernement et confiante dans ses déclarations, passe à l'ordre du jour ».

Le Sénat a rejeté la proposition de M. Louslatot précédemment adoptée par la Chambre des députés, sur l'augmentation du nombre des conseillers généraux. Il a fixé à lundi la discussion d'une interpellation de M. Buffet sur la crise ministérielle et l'exécution des décrets du 29 mars.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 9 novembre.

PRÉSIDENT DE M. GAMBETTA.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Gambetta.

Après l'adoption du procès-verbal, M. le président donne communication à la Chambre d'une demande d'interpellation de M. Louis Legrand, sur la déclaration du mardi dernier.

M. Louis Legrand demande la discussion immédiate.

M. Jules Ferry, président du Conseil, l'accepte.

La Chambre vote la discussion immédiate.

M. Louis Legrand a la parole.

M. Baudry-d'Asson entre dans la salle des séances et prend place à son banc.

M. le président. — La Chambre a prononcé la peine édictée par l'article 124. Un de nos collègues refuse l'obéissance à ce règlement. Quel que soit le vif désir de la Chambre de vaquer à ses travaux, elle ne pourrait le faire.

Je regrette qu'on n'ait pas tenu compte de ses décisions et qu'on ait violé la consigne donnée.

Avant d'exécuter le règlement, qui sera exécuté, soyez sans aucune inquiétude, j'invite M. de Baudry-d'Asson à donner à la Chambre l'exemple du respect de ses décisions.

Je m'en rapporte au conseil qui pourront lui donner ses amis. (Applaudissements à gauche.)

M. de Baudry-d'Asson veut parler.

M. le président lui répond :

— Faites parler un de vos amis. Je n'accepte pas que vous parliez. (Très-bien à gauche. — Vifs applaudissements à droite.)

M. Bourgeois prononce quelques paroles.

M. le président invite la Chambre à garder le plus complet silence, sa dignité étant engagée, et prie M. Bourgeois de parler de sa place, s'il le veut.

M. Bourgeois, à la tribune, dit que M. le président a invité un des amis de M. de Baudry-d'Asson à faire connaître les raisons qui font que M. de Baudry-d'Asson persiste dans son attitude.

M. le président dit que M. Bourgeois a le droit de s'expliquer sur l'incident, mais sans sortir de la question, qui est de savoir si M. de Baudry-d'Asson veut, ou non, déférer au règlement.

M. Bourgeois dit que M. de Baudry-d'Asson le prie de déclarer que son mandat serait amoindri s'il venait obtempérer à l'invitation du président. (Vifs applaudissements à gauche.)

M. le président. — Il est deux heures un quart.

Nous rentrerons en séance à deux heures et demie. J'invite le public à rester absolument calme, et je lève immédiatement la séance. (Applaudissements à gauche.)

La séance est levée et va être reprise dans un quart d'heure.

Le président et les députés républicains sortent tous.

Le public est admis à rester dans les tribunes. M. de Baudry-d'Asson reste à son siège, entouré de ses amis; la force armée va pénétrer pour l'expulser.

Trois questeurs accompagnés de deux des gardes du palais viennent sommer M. de Baudry-d'Asson de se retirer.

M. de Baudry-d'Asson, prenant le public à témoin, refuse de sortir. Il crie à haute voix qu'il doit à ses électeurs de rester. On viole le suffrage universel en sa personne.

Les membres de la droite se groupent autour de lui pour lui faire un rempart.

Derrière lui sont : M. le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia, MM. Huon de Penanster, de la Billiais et Hamille.

L'évêque d'Angers a adressé quelques observations aux questeurs et se retire.

Les questeurs se rendent auprès du président.

Les gardiens vont faire évacuer les tribunes du public pour que l'expulsion de M. de Baudry-d'Asson ait lieu sans témoins.

La presse est à son tour invitée à évacuer les tribunes.

L'émotion est considérable.

Le colonel Riou, commandant militaire du Palais-Bourbon, vient de faire entrer dans les couloirs un piquet de vingt chasseurs à pied armés, plus quatre hommes sans armes pour expulser M. de Baudry-d'Asson.

Le président est encore dans son cabinet, on vient d'en référer de nouveau à lui et on attend son ordre pour faire l'expulsion.

M. Baudry-d'Asson reste entouré d'une quarantaine de députés, c'est ce qui fait la difficulté de l'expulsion.

On veut éviter de porter atteinte aux députés non frappés d'une peine disciplinaire.

Les hommes de troupe sont entrés dans la salle des séances.

Les questeurs, MM. Margaine et de Mahy entrent dans la salle du côté de la droite.

M. de Mahy dit : Je prie respectueusement toute personne étrangère à la Chambre de sortir.

M. Margaine s'avance à son tour dans l'hémicycle et ajoute : « Je viens de voir M. le président, il m'a déclaré que la séance avait été levée. Je vais donc donner l'ordre d'évacuer la salle. » (Vive agitation à droite. — Protestations répétées.)

M. Bourgeois s'élance à la tribune et dit : Vous n'avez pas le droit de nous faire sortir et d'usurper les fonctions de président.

Un grand tumulte suit pendant lequel M. le colonel Riou pénètre dans la salle avec une compagnie du 1^{er} régiment d'infanterie.

La résistance est complète sur les bancs de la droite. Il est absolument impossible de rien distinguer dans ces scènes tumultueuses.

Alors le colonel Riou, après avoir reçu les ordres nécessaires entre dans la salle avec les chasseurs; la droite se masse alors autour de M. de Baudry-d'Asson.

Les soldats écartent les députés de la droite et appréhendent M. de Baudry-d'Asson au corps; celui-ci se débat et résiste fortement, donnant des coups de poing de droite et de gauche. Il faut au moins quinze hommes pour le faire sortir et l'entraîner dans la Chambre qui sert de lieu d'arrêt.

L'émotion est considérable et les discussions très-ardentes entre adversaires politiques.

M. Gambetta remonte ensuite à son fauteuil.

La séance est alors reprise. Plusieurs membres de la droite protestent contre ce qui vient de se passer.

M. Gambetta réplique qu'il fera toujours respecter et appliquer les décisions de la Chambre.

M. Declercq veut parler sur l'incident Baudry-

d'Asson, le président lui refuse la parole.

M. Declercq déclare alors que les députés de droite donneront leur démission en masse.

M. Gambetta répond que le suffrage universel jugera (applaudissements à gauche).

M. Legrand développe son interpellation sur la nécessité d'une politique claire et compréhensible, il déclare que la Chambre est d'accord avec le gouvernement sur le fond, que le désaccord surgit seulement d'un malentendu qu'il faut éclaircir. Si le Cabinet possède la confiance de la Chambre il doit demeurer à son banc, sinon, il a le droit de se retirer, et chacun devra alors dire ses résolutions et en accepter la responsabilité, en provoquant le débat. L'orateur a conscience qu'il sert bien la République. (Applaudissements à gauche.)

Ici se place un incident sans importance entre le président et M. Larocheffoucauld-Bisaccia.

M. Jules Ferry monte à la tribune.

Il commence par remercier M. Legrand et déclare que la République a besoin d'un ministère durable dans l'intérêt des institutions qui peuvent être compromises par l'instabilité. M. Ferry déclare également que le ministère est décidé à tenir tête à toute violation de la loi, faite par les révolutionnaires ou les royalistes.

M. Jules Ferry poursuit en signalant la nécessité d'un cabinet homogène, le ministère actuel, dit-il, est d'accord sur toutes les questions.

Plus loin, M. Jules Ferry explique l'incident d'avant-hier.

Dans la question de priorité le cabinet crut voir dans la modification de l'ordre du jour, des symptômes de défiance si non profonde, du moins légère.

L'orateur poursuit en disant : « Vous avez tué le pouvoir personnel. »

M. Clémenceau. — C'est le pays qui a tué le pouvoir personnel.

M. Ferry s'étonne que M. Clémenceau dispute aux 363 leur part dans la chute du pouvoir personnel.

M. Clémenceau réplique.

M. Jules Ferry ajoute que la Chambre a modifié l'ordre du jour proposé par le cabinet. Il ne lui demandera pas de revenir sur cette décision, parce que la divergence ne porte pas sur une question de principe, mais sur une question secondaire. (Mouvement.)

M. Ferry termine ainsi : « Le vote que la Chambre va émettre indiquera si c'était un malentendu. Ce vote doit être dénué de toute équivoque, pour que le Président de la République sache où est la majorité. (Applaudissements à gauche.)

M. Clémenceau demande pourquoi le ministère, contrairement aux règles parlementaires ne maintient pas sa démission, et pourquoi la déclaration ministérielle ne fournit pas d'explications sur la crise ministérielle pendant les vacances.

M. Clémenceau rappelle les actes de la politique intérieure du cabinet pendant les vacances. Il s'étonne des incidents de Lyon et de Turcoing, de la tolérance et de l'indulgence du gouvernement envers ceux qui ont provoqué la guerre civile. Pourquoi cette tolérance? Parce que le cabinet n'a pas osé poursuivre ces hommes devant une magistrature factieuse.

Aujourd'hui on parle de malentendu, comme si les députés qui ont voté contre le cabinet ne savaient pas ce qu'ils faisaient. M. Ferry avait si bien compris la situation de la Chambre qu'il a demandé un scrutin public pour compter les amis du ministère.

M. Clémenceau ne croit pas que le cabinet Ferry réalise le programme politique qu'il a exposé. Le seul moyen de faire un ministère viable, ce serait de faire un ministère qui représenterait sincèrement la majorité.

M. Naquet réfute les arguments de M. Clémenceau. Il défend le gouvernement et la Chambre du reproche de compromettre la République.

La Chambre a accompli le mandat qu'elle avait reçu de fonder la République. La Chambre a fait de nombreuses lois utiles. Il est injuste de prétendre qu'elle n'a pas travaillé. Mais le moyen de travailler ne peut pas consister en crises ministérielles

incessantes.

M. Naquet poursuit en disant que le ministère n'a pas été renversé, puisque la question de cabinet n'était pas posée.

Il insiste sur la nécessité de réaliser et de voter en premier lieu les réformes du programme républicain qui sont communes à toutes les fractions du parti républicain.

M. Georges Périn reprend les arguments de M. Clémenceau. Il demande des explications sur la crise qui a eu lieu dans l'intervalle des deux sessions. Il s'étonne que M. Ferry veuille s'imposer à la majorité sans rien faire pour mériter sa confiance.

Il reproche au ministère de spéculer sur les sentiments d'une majorité qui est hostile aux crises ministérielles.

Il adjure la Chambre de ne pas accorder au ministère un vote de complaisance qui n'empêcherait pas la chute inévitable du cabinet avant les élections.

M. Keller présente des observations sur la politique intérieure. Il reproche au ministère de poursuivre la sécularisation de l'enseignement et d'arracher la jeunesse à l'influence religieuse.

Il regrette que l'armée ait été associée aux actes contre les convents. Il rappelle la façon avec laquelle on a procédé à l'exécution des décrets et parle des démissions de magistrats. Il dit que les responsabilités des mesures violentes et illégales retombent sur le gouvernement.

M. Ferry se défend de vouloir décliner toute explication. Le cabinet durera ce que durera la Chambre. Si le cabinet a donné sa démission, c'est parce qu'il est fier; il l'a retirée parce qu'il est patriote.

Quant aux motifs de la démission de M. de Freycinet, M. Ferry dit qu'il ne veut pas faire de la politique avec des racontars; mais il peut dire que M. de Freycinet s'est retiré parce qu'il voulait suspendre l'application des décrets et qu'il demandait une nouvelle législation.

M. Clémenceau, relevant une allusion de M. Ferry à la coalition, dit qu'un ministère Bisaccia-Périn ne serait pas plus invraisemblable qu'un ministère Ferry-Cloué, car l'amiral Cloué fut le collaborateur du 16 Mai.

L'amiral Cloué répond qu'il avait le devoir, comme préfet maritime, de recevoir le maréchal de Mac-Mahon à Cherbourg.

M. Clémenceau reproche au gouvernement de ne pas avoir convoqué la Chambre après la chute de M. de Freycinet, parce qu'il a reculé devant une explication.

M. Lavielle s'étonne d'entendre parler d'homogénéité d'un cabinet dont l'amiral Cloué fait partie. Il se réserve d'entrer dans des détails.

L'amiral Cloué dit : « Je vous attends. » (Cris de : La Clôture !)

La clôture est prononcée.

M. Gambetta donne lecture d'un ordre du jour motivé de M. Keller blâmant le ministère et d'un ordre du jour de la gauche.

Après les observations de M. Jolibois, l'ordre du jour de confiance est adopté par 297 voix contre 131, sur 428 votants.

M. de Bisaccia parle pour un rappel au règlement à l'occasion de l'expulsion de M. de Baudry-d'Asson. Il proteste au nom de la liberté et dépose une protestation sur le bureau du président.

M. Gambetta déclare qu'il n'accepte pas la protestation. (Bruyantes protestations à droite.)

M. Gambetta dit qu'il a respecté le règlement, puisqu'il a levé la séance. Mais la résistance à l'exécution du règlement a rendu nécessaire, quoique à regret, l'emploi de la force.

L'incident est clos au milieu des protestations de la droite.

La Chambre fixe à samedi la prochaine séance. La séance est levée à 7 heures.

M. de Baudry d'Asson a passé la nuit dans le petit local au Palais-Bourbon. On appelle ainsi une petite et véritable prison, inventée pour les députés dans certains cas exceptionnels.

Pendant toute la soirée, il n'a pas voulu en-

tendre les offres qui lui étaient faites, par ordre du président, de le relâcher immédiatement, s'il s'engageait à se soumettre au règlement et à ne plus reparaitre dans le palais législatif pendant les quinze séances que doit durer son exclusion.

Le lendemain, à dix heures et demie, le président de la Chambre a donné l'ordre de le mettre en liberté sans condition.

M. de Baudry d'Asson a immédiatement quitté le Palais-Bourbon.

MM. de Valbons et Le Gonidec de Traissan se sont portés caution au nom de M. de Baudry d'Asson qu'il ne renouvelerait plus sa tentative de pénétrer dans l'enceinte du Palais-Bourbon.

Toutefois ils ont refusé de s'expliquer sur la nature des engagements que leur collègue a dû prendre vis-à-vis d'eux-mêmes.

Voici le jugement porté par le *Parlement*:

La scène indescriptible qui s'est passée au début de la séance de la Chambre des députés excitera dans le pays une douloureuse émotion. M. Beaudry-d'Asson avait été frappé, à la dernière séance, de la censure avec exclusion temporaire. Il a violé la consigne et a repris sa place au milieu de ses amis de la droite. Le président a été obligé de lever la séance et de requérir l'assistance de la force armée pour faire exécuter la décision de la chambre. Un véritable pugilat s'est engagé entre les soldats chargés d'exécuter l'ordre du président et un certain nombre des députés de la droite, qui, s'associant à la résistance de M. de Baudry-d'Asson, se sont mis en révolte contre la loi. Cette triste parodie d'une scène de la Restauration ne peut qu'affliger tous les hommes censés; elle montre à quel degré d'exaltation et de violence sont arrivés certains esprits. Nous avons été les premiers à condamner la politique du gouvernement dans cette déplorable affaire des congrégations; mais nous ne saurions nous élever avec trop d'énergie contre ceux qui, sous prétexte de défendre les intérêts de la religion, semblent vouloir organiser la guerre civile et porter l'émeute jusqu'au sein de la représentation nationale. Le pays qui est devenu calme ne tarderait pas à ressentir le contre coup de ses excitations criminelles, et malheur au parti qui aura assumé sur sa tête une responsabilité si redoutable.

Revue des Journaux

Voici quelle était, avant la séance de jeudi, l'opinion du *National* sur la crise ministérielle :

C'est le groupe avancé de l'Union républicaine, poussée par les intransigeants, qui a renversé le ministère Dufaure.

C'est l'Union républicaine, remorquée par les intransigeants, qui a renversé le ministère Waddington.

C'est l'Union républicaine, excitée par les intransigeants, qui a renversé M. Le Royer.

C'est l'Union républicaine qui a étranglé dans l'ombre M. de Freycinet.

C'est l'Union républicaine, aidée des intransigeants, qui a renversé mardi M. Jules Ferry.

Logiquement, parlementairement, c'est à l'Union républicaine que reviennent les portefeuilles.

Qu'on les lui donne.

Elle n'a pas la majorité, il est vrai; mais quel groupe a la majorité dans la chambre? Est-ce le centre gauche?

Est-ce la gauche républicaine.

Est-ce l'extrême gauche?

L'Union républicaine étant tout, sauf le nombre, et les autres groupes ayant l'habitude de se soumettre aux volontés de l'Union, comme l'Union a coutume de se soumettre aux volontés de l'extrême gauche, c'est à l'Union républicaine que M. Grévy doit s'adresser pour obtenir un cabinet.

Il faut que le pays puisse voir à l'œuvre, avant les élections, ces patriotes hors ligne, ces hommes d'Etat sans rivaux, ces incomparables orateurs. Il faut que le pays les connaisse et les juge, ne fut-ce que pour les

condamner en connaissance de cause.

« Qu'a-t-on fait dans la journée d'hier? demande le *XIX^e Siècle*. Rien, rien, si ce n'est d'accroître le quadruple gâchis où la Chambre des députés s'enfoncé. Il y a eu des réunions de groupes. L'Union républicaine a même pris après maints discours une résolution qui est un chef-d'œuvre dans le genre incohérent. Puis, après les réunions de groupes, il y a eu réunion des bureaux des groupes. Depuis la tour de Babel, on n'avait pas eu de confusion si complète. Et, naturellement, la réunion des bureaux des groupes s'est séparée sans avoir pu s'accorder en quoi que ce soit. »

« Eh bien, nous ne saurions dire encore exactement combien de mois ou combien de semaines durera la Chambre. Mais ce que nous connaissons parfaitement, c'est l'accueil que les élections réserveraient aux partisans de la politique brouillonne s'ils devaient se présenter devant le suffrage universel en ce moment-ci. Si la question électorale doit être posée (comme il est probable) dans les termes suivants: « Choisissez entre la politique des résultats sans crises et la politique des crises sans résultats, » le choix de la France sera vite fait. »

« Il s'est joué hier, dit le *Soleil*, une comédie préparée de longue main et habilement jouée par M. le président de la Chambre. M. le président de la République, en appelant à la présidence du conseil M. Jules Ferry, avait gagné la première manche contre M. le président de la Chambre. M. le président de la Chambre a gagné hier la seconde manche contre M. le président de la République, en inspirant le vote qui a renversé M. Jules Ferry, vote qui n'a pas été une surprise pour tous les acteurs auxquels un rôle avait été donné dans cette comédie. »

« Mais M. Jules Ferry n'a fait hier que prendre en session, pour la même cause, la route qu'ont déjà prise avant lui MM. Waddington et de Freycinet se retirant, hors session, devant les difficultés que M. Gambetta leur suscitait du jour où ils tentaient d'échapper à son influence occulte par dévouement à la personne de M. Jules Grévy. Cette situation est grave et ne saurait durer plus longtemps sans un grand danger pour les intérêts généraux du pays, pour la paix intérieure, pour la sécurité extérieure, et puis qu'il n'y a plus que le suffrage universel qui puisse y mettre un terme, en se rangeant du côté de la gauche républicaine et de M. Jules Grévy, ou du côté de l'Union républicaine et de M. Gambetta, qu'il soit donc prochainement consulté.

Au dire du *Rappel*, « le spectacle auquel nous assistons ne fait pas plus honneur à la Chambre qu'au ministère. Un ministère qui se suicide plutôt que de laisser toucher à ses pires ennemis — car le cléricalisme n'a un reste de force que par la complicité des magistrats — est un ministère qui mérite le vote de mardi. Et une Chambre maladroite qui casse un ministère auquel elle tient et qu'elle est incapable de remplacer, ressemble beaucoup au contraire à la Chambre qu'il faut au pays. Notre conclusion, ajoute le *Rappel*, est que dans la séance de mardi, le ministère a donné deux démissions: la sienne et celle de la Chambre. »

Le même journal publie un article de M. Carbon, sénateur, qui approuve l'initiative prise par les auteurs du manifeste de l'*alliance socialiste républicaine*.

« Pour que la démission du ministère soit retirée honorablement et par conséquent utilement, écrit le *Républicain français*, il faut que la Chambre témoigne par un vote explicite sa confiance dans le cabinet et que le cabinet accepte l'ordre du jour qui a donné la priorité au projet de loi sur la magistrature. L'une et l'autre conditions sont indispensables. » Le cabinet peut fort bien faire une légère concession à l'impatiencia légitime de la Chambre. La Chambre ne doit pas oublier qu'à la fin de son existence, une Chambre ne crée guère de Cabinet viable. »

On lit enfin dans la *Paix*: « Si le gâchis créé par le vote irréflecti de mardi peut amener la majorité à une plus saine entente du régime

parlementaire, nous n'aurons pas trop à regretter une journée dont jusqu'à présent les ennemis de la République peuvent seuls avoir le droit de se réjouir. »

M. le général de Cissey vient d'adresser à M. le président de la République la lettre suivante :

Paris, 8 novembre, 1880

Monsieur le président,

D'après le *Petit Parisien* du 8 novembre, M. le président de la République, M. le président du Conseil et MM. les ministres composant le gouvernement auraient reçu une plainte leur demandant de constituer le sénat en haute cour de justice pour juger des attentats contre la sûreté de l'Etat qui me seraient imputés par cette dénonciation.

Le but de mes dénonciateurs serait d'obtenir, en invoquant l'article 25 de la loi du 26 mai 1879, du tribunal correctionnel saisi par mon assignation du 29 octobre, un sursis à la poursuite et au jugement du procès que j'ai engagé contre eux.

Poursuivi sans relâche par des imputations si graves, je n'ai cessé de demander des juges. J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien, dans l'intérêt de l'armée autant que dans mon intérêt personnel insister pour que le gouvernement statue sur cette plainte le plutôt possible, et notifier sa décision à mes adversaires et à moi afin qu'aucun prétexte ne tienne mes intérêts en suspens.

Que le juge qui statuera sur cette affaire, soit le tribunal correctionnel de la Seine ou le sénat, je ne puis être laissé en butte à des accusations aussi infamantes sans que je puisse en faire justice devant la juridiction qui sera reconnue compétente.

Chronique locale

ET FAITS DIVERS.

A la suite des examens qui viennent d'avoir lieu dans le corps de santé de la marine, le jeune Rigal Amand, de Cahore, ancien élève du Lycée de Cahors, vient d'être promu au grade de pharmacien de 2^e classe.

Par décret du 4 courant, notre compatriote de l'école de Toulon, vient d'être dirigé sur Cherbourg, son nouveau port d'attache.

Jeudi, vers minuit, un commencement d'incendie s'est produit dans une des chambres au-dessus des magasins de M. de Fontenille, occupée par un officier. Le feu s'était déclaré sous une cheminée où on avait fait du feu toute la journée et s'était communiqué à une poutre sur laquelle repose ladite cheminée. En peu d'instants on s'est rendu maître du feu sans avoir besoin de donner l'alarme.

Les dégâts peuvent s'élever à une somme de 25 à 30 francs couverte par une assurance à la compagnie *La Nationale*.

Un arrêté ministériel en date du 9 novembre porte qu'un concours sera ouvert le 24 janvier prochain au ministère des affaires étrangères pour l'admission dans les carrières diplomatiques et consulaires. Le nombre des places d'attachés surnuméraires mises au concours est fixé à 12 (douze). Les candidats devront se conformer aux dispositions des articles 7, 8, 10 et 14 du décret du 10 juillet 1880.

Les vins de l'année 1880.

Voici l'appréciation du jury de dégustation de Beaune, sur les vins nouveaux de 1880 :

Il s'est produit cette année pendant la végétation de la vigne, deux faits utiles à signaler : la formation du verjus dans de bonnes conditions et la vendange des raisins de la côte par un beau soleil.

Il en est résulté une fermentation assez prompte et les vins, au décuve, présentent de la couleur et de la vinosité, de la franchise et de la fermeté. Cet ensemble satisfaisant rend les vins dignes d'être présentés au commerce et par celui-ci à ses clients. On peut évaluer la récolte en vins fins de 1/5 à 1/10 d'année moyenne, et pour les ordinaires à la moitié d'une année moyenne. Les vins blancs sont généralement bons. Cette appréciation s'étend à tous les vins de l'ancienne Bourgogne.

THÉÂTRE DE CAHORS

On a donné dimanche dernier le *Bossu*, de Paul Féval, et la foule se pressait dans notre petite salle de spectacle. Quelques étoiles féminines, si difficiles à découvrir autrefois, même à l'aide d'un télescope,

ont fait leur gracieuse apparition et se sont rendue dignes d'éloges.

Le *Bossu*, comme Don César et tant d'autres drames anté-diluviens, a le privilège de passionner la foule. Le matadore Lagardère, les deux amusants personnages de Cocardasse et Passepoil, la cour du Régent, tout cela mêlé dans une intrigue parfaitement invraisemblable, mais savamment débrouillée par Dennery, ce robuste charpentier du drame moderne, tout cela dis-je, passe, s'agite, crie, se démène dans le cliquetis des épées et le bruit des provocations : enfin le *traitre* tombe, frappé au front comme l'ange du mal, et les braves enthousiastes sanctionnent ce terrible et juste châtiement.

La troupe de M. Saint-Sarnain a bravement rempli sa tâche pendant les quatre heures d'horloge nécessaires au développement et à l'accomplissement de cette grande aventure de cape et d'épée.

M. Mourens a été un Lagardère un peu criard, mais en somme très satisfaisant et MM. Philis et Emerie, s'incarnant dans Cocardasse et Passepoil, ont fait éclater de rire tous les spectateurs. Ces personnages sont devenus légendaires, et c'est là, quoiqu'on puisse dire un signe de force et d'originalité.

Mesdames Darc, Detaille, Barthélemy, savent leurs rôles sur le bout du doigt (il serait mieux de dire sur le bout de la langue) se costumant avec goût, avec richesse, surtout M^{me} Barthélemy, dont je n'ai pu oublier le costume de bohémienne, si provoquant et si joli, qu'elle portait, je crois, au deuxième acte.

Baissons le rideau sur le *Bossu* et levons-le sur la *Périchole*, cette œuvre adorable et charmante du regretté Offenbach qui, à ses heures quittait volontiers son joyeux mirilton et saisissait la harpe, cette harpe sainte qui chante l'amour vrai et profond et dont la note inspirée appelle sur les lèvres un sourire doux et triste, et dans les yeux quelques larmes fortives, non point brûlantes et fiévreuses, mais fraîches et bienfaisantes comme la rosée d'un jour de printemps. L'avenir oubliera sans doute les fous-fous de la *Belle-Hélène*, de la *Grande Duchesse* et de tant d'autres folles musicales, mais il accueillera la *Périchole* lorsqu'elle se présentera devant lui sa lettre à la main.

Telle est l'impression qu'a produit sur moi cette lettre fameuse, chef-d'œuvre de grâce et de sensibilité naïves, larme divine tombée du cœur du poète et qui devient une perle dont l'éclat ne peut plus s'effacer. Il faut l'entendre dire par M^{me} Gueymard ! Quelle délicieuse aubaine, quelle surprise enchantée !

Je ne puis pas vous décrire avec quelle voix pénétrante, avec quelle ferveur d'amour, avec quelle onction passionnée, avec quelle sincérité d'adoration, elle soupire ces notes éperdues : — je doute que notre petite scène ait entendu, dans ce genre de l'opérette, une interprète plus émue et plus sincère; je doute que les échos de la salle aient retenu une voix plus douce et plus perlée et en même temps plus savante et mieux conduite : Le jeu de M^{me} Gueymard est brillant et plein de fougue; audacieuse et jolie, elle se costume et s'attiffe à ravir : — elle a jeté de temps à autre des regards impérieux sur l'orchestre qui, sans doute, émerveillé par elle, ne semblait pas seconder son interprétation, et négligeait ses papiers de musique. Que ces messieurs de l'orchestre en prennent bonne note.

M. Queyla possède une voix très pure et très déliée. — malheureusement lorsqu'elle se prolonge dans les notes élevées, ou qu'elle abuse du trémolo, elle détonne un peu et parfois même beaucoup trop. — Mais l'ensemble est on ne peut plus satisfaisant, ces défauts signalés disparaissent dans le bruit de l'accompagnement et il n'y a guère que des oreilles dilettantes qui puissent les saisir et s'en effaroucher. Nous trouvons que M. Queyla est un chanteur de mérite, bien jeune encore et qui mérite tous les encouragements. Dans le duo du premier acte, dans les scènes d'ivresse du second, dans la finale du troisième, il a été avec M^{me} Gueymard, qui l'entraînait pour ainsi dire dans son cercle harmonieux, très goûté et très applaudi. On a rappelé ce couple charmant pour lui faire répéter ses folles et amoureuses ariettes et le récompenser par de chaleureux applaudissements.

Comme d'habitude, M. Philis a été désopilant et tout le monde du reste, sauf les chœurs cependant, mérite les plus sincères félicitations.

Que M. Saint-Sarnain soit remercié de nous avoir donné une aussi charmante soirée et puisse-t-elle être accompagnée de beaucoup d'autres semblables !

Et la *Veuve aux Camélias* ?

— Clara, un verre d'eau pour Monsieur.

— Clara, un verre d'eau pour Madame.

Et voilà toute cette charmante comédie, trame légère et spirituelle, sur laquelle M. et M^{me} Philis ont brodé les dessins les plus capricieux.

Demain, dimanche, nous assisterons à un *Procès*... Au théâtre, un procès est toujours plus agréable qu'un tribunal.

GRINGOIRE.

Spectacle du dimanche 14 novembre.

LE PROCÈS VAURADIEUX

Pièce nouvelle en 3 actes.

Le spectacle sera terminé par

LES DOMESTIQUES

Vaudeville en 3 actes.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 6 octobre au 13 novembre.

Naissances.
Cantarel, Lucie, rue Brives, 15.
Duterle Adrien, rue du Lycée.
Arbouys Jean, rue des Variétés, 1.
Mariages.
Bousquet, Louis et Vilas, Jeanne.
Servières, Louis, et Girma, Françoise.
Décès.
Labro, François, 9 mois, rue Ste-Barbe
Brousse, Julien, agent-voyer, en retraite, 69 ans,
rue Brives.
Couronne, Louise, 55 ans célib., G Chartreuse.
Cuilsson, Marie, 43 ans, rue Portail Alban, 7.
Delrieu, Marie, célibataire, à Coty.
Lacombe, Jean, tailleur 51 ans Im., Soulés, 6.
Besombes, Nadeline, 1 mois rue St-Maurice.

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS. — Les transactions sont actives entre les maisons de commissions et le commerce de gros. Ce dernier a traité des quantités importantes, tant en vins nouveaux qu'en vins vieux, et sur ceux-ci, il a fallu aborder des prix en hausse.

Le commerce de gros a maintenant des approvisionnements pour près de trois mois, et pourra attendre le commencement de l'année prochaine avant de se mettre à de nouveaux achats; quand au détail, il se remplace au fur et à mesure de ces manquants, et, comme il ne saurait se plaindre de la consommation, il fait à nos entrepôts de visites assez fréquentes.

Voici nos cours :
Vins de soutirage.....la pièce 175 à 180 (dans Paris).
En entrepôt :
Roussillon vieux..... l'hec. 58 à 60
Narbonne..... — 46 à 50
Montagne..... — 40 à 45
Espagne. 1^{er} choix, 15^e..... — 45 à 48
Portugal..... — 60 à 65
Italie..... — 52 à 58
Sicile..... — 52 à 58
Hongrie..... — 44 à 48

BLÉ. — La culture fait peu d'offres et relève aujourd'hui ses prix de 50 à 75 c. par quintal; la meunerie, généralement dépourvue, manifeste cependant peu de désirs d'acheter; elle met d'abord une certaine hésitation à accepter les prix demandés; mais les vendeurs montrent beaucoup de résistance, et les achats ne sont possibles qu'en payant 50 c. de plus qu'il y a huit jours.

En commerce les échantillons sont peu abondants, et nous constatons une hausse équivalente.

Nous ôtons les 100 kil. en gare d'arrivée pour les différentes qualités de blé indigène propres à la mouture :

Blé blanc..... 28 50 à 29 50
Blé roux..... 27 50 à 29 ..

Les offres en blés étrangers sont assez restreintes, mais, en égard à leur qualité, les prix en sont trop élevés pour la meunerie du rayon; les affaires restent donc difficiles et nous ne constatons guère de changement dans les cours.

Marché aux Bestiaux de La Villette.
Paris, 12 novembre.

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	EXTRÊMES
Bœufs.	205	58	1.02 à 1.68
Vaches.	92	36	0.90 à 1.50
Taureaux.	9	7	0.94 à 1.30
Veaux.	974	974	1.64 à 2.30
Moutons.			
Porcs.			

Dernières Nouvelles

Paris, vendredi, 12 novembre, 8 h. m.

Le Gouvernement a annulé la délibération du conseil municipal de Paris, relative à l'autonomie communale.

Plusieurs démissions de magistrats ont été adressées au ministre de la justice depuis deux jours. Leurs remplaçants ne tarderont pas à être nommés.

Grand dîner, demain, à l'Élysée, auquel assisteront Léon Say, Gambetta, les ministres et les sous-secrétaires d'Etat.

Le tribunal des conflits s'est réuni aujourd'hui pour élire deux nouveaux membres, en remplacement de MM. Tardif et de Lavenay.

Le tribunal a élu :
MM. Berger, conseiller d'Etat, et Guybo, conseiller à la cour de cassation.

Demain, à une heure, aura lieu, sous la présidence de M. Cazot, l'installation des nouveaux membres.

DÉPÊCHES

(Service spécial du Journal du Lot).

Paris, 13 novembre, 2 h. 35, soir.

La commission d'enquête Cisse est favorable.

L'enquête Ribot combat la loi sur la magistrature.

Bourse de Paris

Cours du 13 novembre.

Rente 3 p. %..... 85.40
— 3 p. % amortissable 87.40
— 4 1/2 p. %..... 114.00
— 5 p. %..... 118.70

L'Univers Illustré.

Sommaire du no du 30 octobre.

Texte : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — Lancement du cuirassé *Italia*, par Ernest Herbaut. — Courrier du palais, par Maître Guériu. — La Vallée de Tempé. — Les Myrtilles d'Albanie, par X. Dachères. — *La Jolie Veuve*, par Charles Ross, traduit de l'anglais par Amy Davy (suite). — Le tremblement de terre de Manille, par R. Bryon. — *Les Misérables*, par Victor Hugo. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Echecs.

Gravures : Statue de David d'Angers, œuvre de M. Louis Noël, érigée à Angers, le 24 octobre. — Lancement du vaisseau cuirassé *Italia*, à Castellamare. — La Vallée de Tempé, en Thessalie. — Le deux centième anniversaire de la fondation de la Comédie-Française. — Tremblement de terre à Manille (quatre gravures). — *Les Misérables*, par Victor Hugo la maison Corbeau; la chasse noire. — Théâtre de l'Ambigu : *Diana*, drame en cinq actes et sept tableaux, de MM. Ad. d'Ennery et J. Brévil (quatre gravures). — Rébus.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 19 (6 novembre 1880).

Origine du carbone des végétaux, par M. Dehérain. — Relations de la physiologie et de la pathologie. La physiologie envisagée au point de vue professionnel, par M. Michael Foster. — Le potentiel électrique, par M. Antoine Breguet. — Les chemins de fer en Belgique, par M. Gaston Sancier. — Sur les acides tétrique et oxytétrique et leurs homologues, par M. Damarçay. — Académie des sciences. — Bibliographie. — Chronique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 19 (6 novembre 1880).

Deux Républiques, par M. E. de Pressencé. — Vie et travaux du baron Taylor, par M. Henri Delaborde. — La Cochinchine, le Cambodge et l'Annam, d'après M. Paul Gaffarel, par Léo Quesnel. — L'Art belge (1830-1880), par M. Gabriel Scailles. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par Pierre et Jean. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 408, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA NATURE, Revue des sciences.

Sommaire du no du 6 novembre.

Appareil de démonstration des lois de la pesanteur. — L'utilisation des forces naturelles : E. Hospitalier. — Bibliographie. — La physique sans appareils (suite) : G. Tissandier. — Fulgurites calcaires : J. Brun. — Le pont de Syzran sur la Volga : L. Baclé. — Note sur la suppression des arrêts des trains de voyageurs : P. Hanrez. — Les crânes des races humaines par MM. de Quatrefages et Hamy : Dr Verneau. — Chronique. — Académie des sciences, séance du 2 novembre 1880. — Météorologie de septembre 1880 : E. Fron. — Bulletin météorologique de la semaine. — Boîte aux lettres. — Recettes utiles. — Echecs.

Paris, 120, boulevard St-Germain.

Dans les cas de bronchite, phthisie, catarrhes, rhumes, et en général contre les affections des bronches et des poumons, nul n'ignore aujourd'hui que le goudron est un médicament précieux et efficace.

Malheureusement, bien des malades à qui ce produit serait utile, ne l'emploient pas, soit à cause de son goût qui ne plaît pas à tous, soit à cause de l'ennui que leur donne la préparation de l'eau de goudron.

Aujourd'hui, grâce à l'ingénieuse idée de M. Guyot, pharmacien à Paris, toutes les répugnances, plus ou moins justifiées, du malade ont cessé d'exister.

M. Guyot est parvenu à enfermer le goudron sous une mince couche de gélatine transparente, et à en former des capsules rondes de la grosseur d'une pilule. Ces capsules se prennent au moment du repas et savalent facilement sans laisser aucun goût. Aussitôt dans l'estomac, l'enveloppe se dissout, le goudron s'émulsionne et s'absorbe rapidement.

Ces capsules sont d'une conservation indéfinie; à ce point que, d'un flacon déjà entamé, celles qui restent ont conservé toute leur efficacité au bout de plusieurs années.

Les *Capsules de goudron de Guyot* offrent un mode de traitement rationnel et qui ne revient pas à plus de dix ou quinze centimes par jour, et dispense de l'emploi de toute espèce de tisane.

Le goudron est une substance très complexe et dont la composition varie considérablement selon le mode de préparation et surtout selon la substance dont on l'a extrait. En effet, on retire du goudron de la houille, des bois de hêtre, de pin, de sapin, etc.; il va de soi que les propriétés curatives de ce produit varient selon son origine et son mode de préparation. Autrement dit, chaque espèce de goudron a ses propriétés spéciales. Aussi n'est-il pas étonnant qu'au point de vue médical, tous les produits dénommés *goudron* ne produisent pas les mêmes résultats.

Pour la fabrication de ses capsules de goudron, M. Guyot emploie seulement le goudron dit de Norvège, le seul qui ne soit pas caustique et le plus facilement absorbable. Il ne peut garantir la qualité, et par suite l'efficacité, que des flacons de capsules qui portent sur l'étiquette sa signature imprimée en trois couleurs.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

Rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose; tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins mqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants, 33 ans de succès, 100,000 cures, y compris celle de M^{me} la duchesse de Castelstuart, le duc de Plaskow, M^{me} la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le D^r Prof. Dédé, etc.

Cure n° 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses sueurs nocturnes.

N° 99,625 : Avignon, 18 avril 1876. La Revalescière m'a guérie, à l'âge de 61 ans, d'une épouvantable maladie de vingt ans, des dépressions les plus terribles, à ne pouvoir faire aucun mouvement, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insomnies horribles. — BOREL, née Carbonnetty.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affection de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de la Revalescière. — Léon PEYLET, instituteur à Cheyssous (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîte 1/4 kil., 2 fr. 15 1/2, kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée au même prix. Elle rend l'appétit, honne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt partout chez les bons pharmaciens et épiciers, Du Barry et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS ET SUBSTITUTIONS FRAUDULEUSES. Dépôt à Cahors, Vinel droguiste.

EMPRUNT TURC

Paiement des Coupons. — Récapitalisation des Fonds engagés.

Banque Orientale

Paris, 16, Avenue de l'Opéra, 16, Paris.

Les Porteurs d'EMPRUNT TURC 5 0/0 et d'OBLIGATIONS OTTOMANES doivent s'adresser ou écrire au Directeur en mentionnant leurs noms, adresse et la quantité de rentes ou d'obligations dont ils sont possesseurs.

Paiement d'intérêts (7^e coupon 15 janvier). Réponse explicative est envoyée immédiatement sur demande. Nota. — La Banque orientale a payé 16 pour 0/0 à ses adhérents dans les six derniers trimestres.

T.-H. CHRONIQUE FINANCIÈRE

de la Banque Nationale, capital : 30 millions

11, RUE LE PELETIER

Paris, le 11 novembre

La Bourse a supporté avec une extrême fermeté

l'incident de politique intérieure qui vient de se produire si inopinément. Le 3 0/0 est à 110.21, le 3 0/0 à 85.82, l'Amortissable à 87.65.

La Société Nouvelle qui a placé il y a quelques mois les obligations de la Compagnie du Gros Camionage Cotté et 1.200 de ses actions sur 5.000 formant le capital social en offre aujourd'hui 3.000 qu'elle est parvenue à se procurer. La Compagnie Cotté fonctionne depuis 30 ans, elle a donc fait ses preuves et ne saurait donner lieu à aucun mécompte, son trafic progresse chaque année comme celui des grandes entreprises de transports connues. Le résultat des dix premiers mois de l'exercice permet d'évaluer le dividende à un minimum de 30 fr. Les actions offertes à 525 constituent un placement à 5.71 0/0 environ, rendement désormais fort rare pour des titres joignant à une sécurité parfaite des chances de plus-value constante.

Les institutions de crédit ont montré plus de fermeté encore que nos Rentes; le Foncier, la Banque de Paris, la Banque Nationale, la Société Nouvelle, le Lyonnais, ont à peine varié de quelques francs.

Il y a eu une légère réaction sur les chemins français; le Lyon n'a pas encore repris le cours de 1.500; il ne tardera pas à le dépasser.

Le Suez s'est élevé à 1.325; le Gaz oscille autour de 1.350. Les Omnibus se sont négociés de 1.470 à 1.800 sur la nouvelle de la signature du traité de fusion avec le Tramways.

Les emprunts étrangers sont en entreprise.

C^{ie} des EAUX Minérales de ST-GALMIER

(SOURCE COURBIÈRE ET SOURCE NOUVELLE)

Souscription à 4,000 Obligations

OFFERTES AU PUBLIC AU PRIX DE

272 fr. 50 non libérées, et de 270 fr. libérées

Rapportant 15 francs d'intérêt annuel.

Adresser demandes au CRÉDIT CENTRAL DE PARIS

8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris

Notice envoyée franco sur demande

A VENDRE

Pour cause de Changement de position

UNE BONNE

Etude d'Huissier

en plein rapport, à la résidence de Montauban (Tarn-et-Garonne).

Prix très modéré, grande facilité pour le paiement avec des garanties très sérieuses.

S'adresser au bureau du Journal.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DES

ASTURIES, GALICE & LÉON

(Espagne)

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

a 181,242 obligations de 1^{re}

Hypothèque

Emises conformément à l'ORDRE ROYAL

du 6 août 1880.

Intérêt annuel: 15 fr. net d'impôt

Payable par semestre, les 1^{er} avril et 1^{er} octobre de chaque année, à raison de 7 francs 50 nets à Paris, Lyon, Madrid, Barcelone, Londres, Bruxelles.

REMBOURSEMENT A 500 FRANCS EN 83 ANS

PAR TIRAGES SEMESTRIELS.

Le premier remboursement aura lieu le 1^{er} avril 1881.

Prix d'émission : 285 Francs

PAYABLES :
{ en souscrivant..... fr. 50
{ à la répartition..... 35
{ du 1^{er} au 10 janvier 1881 100
{ du 1^{er} au 10 avril 1881 100 } 285 fr.

Le coupon de 7 fr. 50 échéant le 1^{er} avril 1881 sera reçu en déduction du versement à faire à la même date. Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements ultérieurs sous bonification d'intérêts aux taux de 4 0/0 l'an.

En tenant compte de la bonification d'escompte l'obligation libérée à la répartition ressort à 283 francs 09 centimes, jouissance du 1^{er} octobre 1880.

L'intérêt de 15 fr. par obligation libérée à la répartition représente un revenu net de 5.35 0/0, non compris la prime de remboursement.

La Souscription sera ouverte le 20 novembre 1880.

DE 10 HEURES A 4 HEURES

A PARIS: AUX BUREAUX ET CAISSES:

De la Société de Dépôt et Comptes courants, 2, place de l'Opéra;

— Société générale de Crédit Industriels et commercial, 72, rue de la Victoire;

— Société de l'Union générale 9, rue d'Antin;

— Banque d'escompte de Paris, place Vendôme;

— Société financière de Paris, 19, rue Louis-le-Grand;

— Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 56, rue de Provence, et dans ses bureaux de quartier;

— Compagnie des Chemins de fer du Nord de l'Espagne, 25, boulevard Haussmann.

A L'ÉTRANGER ET DANS LES DÉPARTEMENTS

Dans les succursales et chez les correspondants des banques susnommées

Les formalités seront remplies pour l'admission à la cote de la Bourse de Paris.

On peut souscrire dès à présent par correspondance. Les lettres devront être accompagnées du premier versement. Si les demandes dépassent le nombre des obligations disponibles, les souscriptions subiront une réduction proportionnelle.

MAISON DOUCÈDE

Rue de la Liberté, Cahors,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de draperies Haute Nouveautés d'Elbeuf et Anglaises pour pantalons, Costumes complets, pardessus, et un très-beaux choix de gilets Haute Nouveauté pour claisaison d'hiver.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, costume de soirée, etc

SOLIDITÉ. ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS

PULSOMÈTRE CH. H. HALL

Breveté S. G. D. G.

Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

SEUL CESSIONNAIRE DU BREVET EN FRANCE

Société de Construction des Batignolles

(PRÉCÉDEMMENT ERNEST GOUIN & Co)

174-176-178, avenue de Clichy, Paris.

N. B. — Toute contrefaçon sera poursuivie, ainsi que tout emploi du Pulsomètre contrefait.

Pompe à action directe de la vapeur, pour élever tous les liquides à toutes les hauteurs.

La plus simple et la plus sûre de toutes les pompes à vapeur. Pas de fondations, pas de transmission, pas de graissage.

Plus de 400 pulsomètres vendus jusqu'à ce jour à la Marine, aux Compagnies de chemins de fer, Mines, Fabriques de sucre, de bougies, de savons, de produits chimiques, de papiers, aux Maraîchers, Filateurs, Tanneurs, Bains, Brasseurs, Raffineurs d'huiles, Exploitation de carrières, arrosage, Usines à gaz, Epuisements, Entrepreneurs de travaux publics, Assèchement des formes de radoub, Teinturiers, Lavoirs, etc., etc.

14 Modèles débitant depuis 40 litres jusqu'à 10.000 litres par minute.

1 FRANC par AN 90,000 Abonnés 52 NUMÉROS

Le Moniteur

Valeurs à Cots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. — Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.

Abonnements dans tous les Bureaux de Poste: UN FRANC PAR AN, et à Paris, 17, rue de Londres.

EN VENTE CHEZ CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, LE

DICTIONNAIRE

DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS INDUSTRIELS

Par E.-O. LAMI et A. THAREL

Cette magnifique publication, rédigée par d'éminents écrivains, composée avec un grand luxe typographique, formera 5 volumes in-8° de 800 à 900 pages chacun, ornée d'environ 2,500 gravures sur bois.

Prix de la Livraison, contenant deux feuilles: 50 centimes.

On peut souscrire à l'ouvrage complet, dont le prix est de 150 francs, en envoyant un mandat-poste de 25 francs pour le premier volume. Les Souscripteurs le recevront franco, à leur choix, soit complet, soit par série de cinq livraisons ou dix feuilles.

Envoi franco d'une série d'essai dans toute la France, contre 2 fr. 50. en timbre-poste.

Paris, 14, rue Saint-Lazare

PRIME A NOS LECTRICES

POUR NEUF FRANCS AU LIEU DE DOUZE

On reçoit pendant UN AN la Mode Française

Ce journal, paraissant tous les Samedis, est le plus intéressant, le mieux fait et le plus complet de tous les journaux de modes.

C'est le seul qui donne des Patrons découpés de grandeur naturelle.

Détacher ce bulletin et l'adresser, avec un mandat-poste de 9 francs M. ORSONI, Administrateur de la Mode Française, 37, rue de Lille, à Paris.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

va commencer immédiatement la publication du grand roman: Le DEMI-MONDE SOUS LA TERREUR, par F. du Boisgobey, avec illustrations de J. Fera, et dont nous avons confié la gravure à nos meilleurs Artistes.

Le 43^e volume de cette riche collection vient de paraître. Nous rappelons à nos lecteurs que tous les grands écrivains contemporains ont apporté leur concours au Journal du Dimanche, qui depuis vingt-six ans tient toujours le premier rang parmi les publications illustrées.

Un N° par semaine, 10 c. avec 16 pages de texte in-4° et un morceau de musique. — Paris, 10 centimes le numéro. — Départements 14 centimes le numéro. — ABONNEMENTS: Paris, 1 an, 6 fr. — 6 mois 3 fr. Départements: 1 an, 8 francs. — 6 mois, 4 fr. — Pour l'union postale: 1 an 8 fr.

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.
id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX: Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Nota. — On s'abonne en envoyant un mandat de poste.

Cépages Américains

JACQUEZ à couper sur souche à des prix très-modérés, Chez M. Douysset, route Capetang, Béziers (Hérault).

A VENDRE

BONNE OCCASION des

APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE

avec nombreux accessoires, S'adresser au bureau du Journa

AU PREMIER CHEMISIER
E. CRAMANT-MASSIP
CHEMISES INFRANCHISSABLES
Spécialité
De Lingerie pour homme, sur mesure
Seule Maison à Montauban
CHEMISE-BRETTELLE SYSTEME BREVETÉ
Représentée à CAHORS,
par M. IDIDES,
Coffreur-parfumeur, 17, Boulevard Sud.

30 fr. PAR AN **LE SOIR** 30 fr. PAR AN
n'est pas seulement le moins cher des grands journaux politiques parisiens.

30 fr. PAR AN **LE SOIR** 30 fr. PAR AN
n'est pas seulement le Journal Financier quotidien le plus complet.

30 fr. PAR AN **LE SOIR** 30 fr. PAR AN
n'est pas seulement le journal par excellence des Négociants et Commerçants. Il est encore le seul Journal qui donne chaque soir.

le Compte-rendu complet des

SEANCE DES CHAMBRES
30f. Un an — 16 fr. six mois — 8 fr. Trois mois.

Un mois 3 fr. — Une semaine d'essai 1f. 12, rue Grange-Batelière. — Paris.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'Etat. Applications en médecine: GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inanité, célestins. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la C^e concessionnaire: PARIS, 22, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales pharmaciens et droguiste

LA GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des journaux financiers NEUVIÈME ANNÉE

Paraît tous les Dimanches

PAR AN

— Études sur les questions du jour — Renseignements sur toutes les valeurs — Arbitrages avantageux — Conseils particuliers par Correspondance — Échéance des coupons et leur prix exact — Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.

4 FRANCS

ABONNEMENTS D'ESSAI

2^e LA Première Année

Prime Gratuite

LE BULLETIN AUTHENTIQUE

des TIRAGES FINANCIERS et des VALEURS À LOTS

PARAISANT TOUTS LES 15 JOURS.

Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ENVOYER MAND-POSTE ou TIMBRES-POSTE

59, Rue Talbot — Paris

TONIQUE DULAC

Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général, pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC

Le plus puissant spécifique des maux de dents cariées

Prix: 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

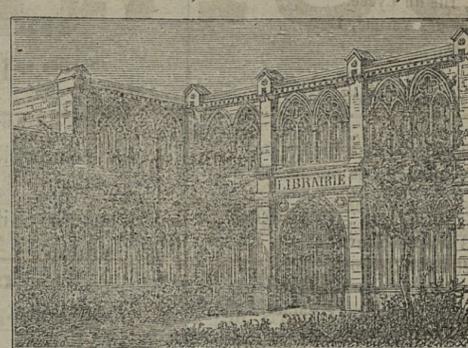
33, RUE DE FLEURUS PARIS LIBRAIRIE ABEL PILON RUE DE FLEURUS, 33 PARIS

A. LE VASSEUR, SUCCESEUR, ÉDITEUR

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts



5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur

Architecture Construction Ouvrages illustrés Voyages Romans Publications artistiques Gravures

PUBLICATIONS NOUVELLES

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 106 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8°. 2 vol. reliure riche. Prix: 125 fr., payables 5 fr. par mois.

En préparation: L'ART NATIONAL par H. DU CLEZIOU. 2 vol. gr. in-8°, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 800 bois dans le texte.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Boulevard Nord, CAHORS

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX

rue Taillefer et rue Condé, fondée en 1843.

Médaille d'Or à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE

HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits Franco

Pharmacie centrale de Cahors.

Dépôt de toutes les spécialités françaises et étrangères

ESCROUZAILLES

Eaux minérales naturelles de France et de l'étranger.

PHARMACIEN

Spécialité de Bandages, Bas à varices, Ceintures ventrières, Appareils en Caoutchouc et Articles d'allaitement. Irrigateurs - Clyso.

Successeur de VINEL

La Pharmacie centrale de Cahors se recommande à sa nombreuse clientèle par la grande attention qu'elle porte dans ses préparations pharmaceutiques, la qualité et la fraîcheur de ses produits, sortant des premières fabriques de France et de l'étranger, la promptitude dans l'exécution et la modicité de ses prix.

Spécialité de Vin de Quinquina ferrugineux au Malaga. — Vin de Quinquina supérieur au Malaga, Madère, Vieux Bordeaux, Vieux Cahors. — Cranchois de Pastilles et Pâtes pectorales, d'un goût exquis et d'une efficacité sûre dans les Rhumes. — Élixir vermifuge Bonafous. — Extrait fluide des trois quinquinas pour préparer soi-même et à l'instant un bon litre de vin de quinquina. — Liqueur de goudron, Eaux de toilette, toniques, hygiéniques. — sirop pectoral et Pastilles des Chantres, infaillibles contre les Rhumes récents ou anciens. Thés et Chocolats variés.

Tuilerie et Briqueterie Mécaniques

USINE A VAPEUR

A. - G. ROBIN

VILLENEUVE-SUR-LOT (Lot-et-Garonne).

1^{er} prix, médaille d'ARGENT..... Nérac, 1877.

Diplôme de mérite, médaille d'ARGENT..... Italie, 1878.

1^{er} prix médaille d'OR..... Agen, 1879.

TUILES (sept modèles, BRIQUES pleines et creuses, ornements et poterie de bâtiments et jardins, Carrelage, Caupes, Statues, Pots à fleurs, etc.

Toute commande de Tuiles et Briques est remplie dans les 24 h.

Sur demande, envoi franco des prospectus, prix-courants, notices et instructions.

ON DEMANDE de bonsouvriers, Mouleurs, Estampeurs pour Frons, ue poinçons, coupe-suspensions, statues et ornements divers